

MAIRIE DE GIGORS-ET-LOZERON

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 24/10/2024

Le Conseil Municipal s'est réuni le 24 octobre 2024 à 19h07, sous la présidence de M. David GARAYT, Maire.

Présents : GARAYT David - MANGOU Didier – DEFFAISSE Yves - PERRET Marion – DEFFAISSE Jean-Michel – STORPER Marc

Pouvoir de : MARTIN Béatrice à Marion PERRET

Excusés : Damien HUSSY, Robert MARTIN, Séverine BRUNIAU

Secrétaire de séance : Jean Michel DEFFAISSE

Compte-rendu du Conseil Municipal du 26/09/2024

Adopté à l'unanimité

Délibération : Modification des délégués au SMPAS

Le Maire rappelle le changement des statuts du SMPAS, notamment sur le nombre de délégués par commune, passant de 3 titulaires et 3 suppléants à 2 titulaires et 2 suppléants.

Après discussion, il est proposé :

Titulaires :

- David Garayt
- Jean-Michel Deffaisse

Suppléants :

- Yves Deffaisse
- Marion Perret

Adopté à l'unanimité

Questions diverses :

PLUi :

Le travail de la commission urbanisme de la CCVD continue sur l'écriture du règlement des zones A, N et U.

A la suite d'une réunion de travail d'élus communaux sur le règlement des zones A et N, des retours ont été fait au service urbanisme de la CCVD en charge de l'écriture du règlement afin que le PLUi soit plus aligné sur le PLU actuel de la commune mais aussi sur les surfaces des constructions neuves permises en zone A, le souhait de ne pas autoriser les piscines, ou à minima de limiter leur dimensionnement, sur les zones A et N, les distances avec les limites séparatives privés et publiques.

Ensuite, le conseil a fait une revue du règlement de la zone U, en cours d'écriture, et n'a pas noté d'éléments bloquants pour l'instant.

Enfin, une réunion sera organisée par la CCVD en Novembre pour revenir sur les discussions avec les services de l'état, revoir le planning et s'accorder sur les délais pour les dernières modifications avant que le PLUi soit soumis à l'arrêt du conseil communautaire, qui lance la consultation des personnes publiques associées (DDT, Préfecture, Communes, PNRV, chambre d'agriculture...). L'objectif étant que le PLUi soit soumis à enquête publique au printemps prochain.

Parking à Lozeron :

Le Maire a été interpellé par des habitants de Lozeron, notamment Pierre Juveneton, au sujet de problème de stationnement suite à la fin d'une autorisation de Mr Drogue pour l'utilisation de ses parcelles à des fins de

stationnement. A l'heure actuelle et avec les éléments dont dispose la commune, il n'existe pas de parcelles communales qui pourraient permettre un projet de parking. Au niveau des parcelles privées, peu pourraient servir en respectant le PLU mais elles existent. Le Maire propose de discuter avec Mr Drogue si celui-ci le souhaite afin de trouver une solution sur ses parcelles, Didier Mangou se chargera de proposer une date de rencontre.

Ouverture de l'église :

Il y a eu beaucoup d'activité culturelle sur la période estivale ce qui a encouragé le test de ne pas fermer à clé l'église permettant l'accès aux visiteurs. Un cahier a été mis à disposition à l'entrée pour les visiteurs. Le retour d'expérience est le suivant :


- Les visiteurs sont ravis de pouvoir visiter l'église lors de leur passage et en témoigne par leurs mots laissés dans le cahier.
- Globalement l'intérieur de l'église semble plus entretenu, reflétant le soin des visiteurs mais aussi des utilisateurs lors d'événement culturel.
- Aucune dégradation n'a été constaté.

Maintenant se pose la question de continuer l'expérience sur les mois d'hiver, cela ne semble pas approprié et le conseil décide d'arrêter cette expérience pour les mois d'hiver, correspondant aux travaux de rénovation à venir.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : le Mardi 26 novembre à 20h00

L'ordre du jour et les questions étant épuisés, la séance est levée à 20h35

Le secrétaire, Jean-Michel DEFFAISSE



Le Maire, David GARAYT

